

RAPPORT D'ACTIVITES
DU POLE ACADEMIQUE DE NAMUR
ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

TABLE DES MATIERES

ACTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

1. Promotion de la réussite	4
1.1. Transition secondaire-supérieur : projet « Coup de pouce »	4
1.2. Aide à la réussite et innovation pédagogique	8
1.3. Orientation et réorientation.....	9
2. Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel	15
3. Mobilité internationale	16
3.1. Promotion de la mobilité IN	16
3.2. Développement de partenariats	17
4. Information sur les études	17
4.1. Information sur les formations des membres du pôle	17
4.2. Politique de communication du pôle	17
5. Accompagnement des étudiants à besoins spécifiques	18
5.1. Rapport annuel des activités de la Chambre de l'ESI	18
5.2. Prise en charge des demandes de modification d'un PAI	18
5.3. Réflexion, échanges et élaboration d'outils communs	18
5.4. Formation continue des personnes en charge des étudiants à besoins spécifiques.....	19
5.5. Information et sensibilisation des étudiants à l'ESI.....	19
5.6. Information et sensibilisation des enseignants à l'ESI.....	19
6. Insertion professionnelle	20
6.1. Dispositif étudiant-entrepreneur	20
6.2. Activités de préparation à la recherche d'emploi	20
7. Le Pôle comme bassin de vie pour les étudiants et le personnel	21
7.1. Partage d'infrastructures et services aux établissements	21
7.2. Campagnes de sensibilisation.....	21
7.3. Evénements culturels et sportifs	21
7.4. Mobilité intra-pôle du personnel	22
8. Collaborations ente les membres du pôle	22
Coorganisation et codiplomation	22
9. Partenariats	22
9.1. FORM@NAM	22
9.2. CDM.....	23
9.3. DIORES.....	23
9.4. Collaborations avec d'autres pôles	25
9.5. Autres partenariats	25

COMMUNICATION

1. Création et développement d'outils de communication	25
1.1. Développement et mise à jour du site Web	25
1.2. Création et mise à jour des réseaux sociaux	25
1.3. Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle	26
1.4. Réalisation de brochures d'informations	26
2. Campagne de communication des projets et activités du pôle	26
2.1. Supports de communication	26
2.2. Promotion du pôle.....	26

GOUVERNANCE

1. Assemblée générale	27
2. Conseil d'administration	27
3. Conseil d'orientation stratégique	27
4. Commissions et groupes de travail	27
5. Equipe de l'ASBL	27
5.1. Composition de l'équipe	27
5.2. Formations continues des membres de l'équipe	28

ACTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Cette section présente les activités mises en œuvre au cours de l'année académique 2018-2019, pour chaque domaine, en regard du plan d'actions 2017-2020 établi par le Conseil d'administration du pôle.

1. Promotion de la réussite

1.1. Transition secondaire-supérieur : projet « Coup de pouce »

1.1.1. Contexte

A l'issue du séminaire relatif à la transition secondaire-supérieur organisé en avril 2017, un document résumant les pistes de travail ayant émergé a été envoyé aux participants ainsi qu'à l'ensemble des enseignants du Pôle académique de Namur, aux directions des écoles secondaires et aux centres PMS situés en province de Namur en guise d'invitation à participer à des groupes de travail dont les thématiques sont les suivantes :

- GT 1 : Le travail des compétences transversales au sein du travail de fin de secondaire
- GT 2 : Les journées dédiées à l'orientation
- GT 3 : La méthode de travail

Trois groupes de travail rassemblant des enseignants, directeurs, accompagnants pédagogiques et conseillers en orientation dans l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que des étudiants du supérieur ont été constitués en octobre 2017. La coordination de ces différents groupes est depuis lors assurée par la conseillère pédagogique en charge du projet dans l'équipe du PAN.

Les pistes d'action définies par chaque groupe au cours de l'année 2017-2018 sont listées ci-après.

Pistes de travail du GT 1 « Le travail des compétences transversales au sein du travail de fin de secondaire »

- 1) Identifier les compétences transversales travaillées en secondaire qui devraient constituer le profil de sortie de secondaire des élèves.
- 2) Identifier les compétences transversales correspondant au profil d'entrée attendu dans le supérieur.
- 3) Identifier les manquements, grâce à cet état des lieux, de part et d'autre de la transition et réfléchir à ce qu'un travail de fin de secondaire peut apporter d'utile dans le développement de compétences transversales « universelles ».
- 4) Identifier comment intégrer des activités permettant d'approfondir la connaissance qu'ont les étudiants d'eux-mêmes, des métiers et des formations tout en développant/mobilisant les compétences transversales identifiées précédemment comme indispensables dans l'enseignement supérieur au sein d'un travail de secondaire.
- 5) Veiller à l'intégration du travail dans le cursus et à sa valeur aux yeux des étudiants.

- 6) Préciser la production attendue (écrite, orale) de la part des étudiants et le mode d'évaluation de celle-ci en fonction des compétences visées.
- 7) Mettre en place ce projet de travail de fin de secondaire dans une ou deux école(s) pilote(s).
- 8) Évaluer l'impact de la mise en place de celui-ci afin de l'améliorer.

Pistes de travail du GT 2 « Les journées dédiées à l'orientation »

- 1) Recenser les bonnes idées/pratiques déjà mises en place dans certaines écoles secondaires en province de Namur par rapport à l'exploitation des journées dédiées à l'orientation.
- 2) S'inspirer de ces pratiques pour créer des outils d'aide à la construction d'un dispositif d'orientation à destination des enseignants du secondaire.
- 3) Organiser une journée de sensibilisation pour présenter les outils développés par le groupe de travail et faire un partage de pratiques.
- 4) Tester les outils dans une école pilote et évaluer la pertinence de leur utilisation.
- 5) Créer une formation à destination des enseignants du secondaire pour apprendre à utiliser les outils.
- 6) En fonction des résultats obtenus, interpellier les autorités pour formaliser un cadre légal.

Pistes de travail du GT 3 « La méthode de travail »

- 1) Identifier les compétences méthodologiques travaillées dans le secondaire.
- 2) Identifier les compétences méthodologiques travaillées et attendues dans le supérieur.
- 3) Identifier les manquements (ce qui ne n'est travaillé/entraîné par personne) grâce à cet état des lieux de part et d'autre de la transition.
- 4) Définir un dispositif/des activités qui pourrai(en)t être mis(es) en place pour y remédier.
- 5) Former les enseignants à ce dispositif.
- 6) Tester le dispositif dans un ou deux établissement(s) pilote(s).
- 7) Évaluer l'impact de la mise en place du dispositif afin de l'améliorer.
- 8) En fonction des résultats obtenus, interpellier les autorités pour formaliser un cadre légal.

Au bout d'un an de travail avec les différents GT, certains membres se sont avérés de moins en moins actifs au sein de ceux-ci. Ils ont alors été amenés à se positionner par rapport à leur souhait de poursuivre ce travail avec le groupe. En 2018-2019, le nombre et la répartition des membres de trois GT étaient ceux présentés dans le tableau ci-dessous.

<i>NOMBRE DE MEMBRES PAR GROUPE DE TRAVAIL</i>				
	<i>SECONDAIRE</i>	<i>SUPERIEUR</i>	<i>ÉTUDIANTS</i>	<i>TOTAL</i>
GT 1	3	3	1	7
GT 2	5	3	1	9
GT 3	2	5	1	8

1.1.2. Réalisations en 2018-2019

Après avoir identifié leurs pistes de travail en 2017-2018, le GT 1 « compétences transversales » et le GT 3 « méthode de travail » ont décidé de construire une enquête commune à destination des étudiants de Bloc 1 et des enseignants du troisième degré de l'enseignement secondaire et de Bloc 1 afin d'identifier les compétences transversales (dont les compétences méthodologiques font partie) qui ne sont pas visiblement travaillées mais pourtant nécessaires à la réussite en Bloc 1. Ces deux GT se sont réunis 5 fois en 2018-2019 et leurs actions ont été les suivantes :

- Établir une liste de 23 compétences transversales et méthodologiques jugées indispensables à la transition secondaire-supérieur ;
- Préparer et soumettre, en février 2019, une enquête à destination des étudiants de Bloc 1 des établissements du Pôle de Namur ;
- Préparer et soumettre, en avril 2019, une enquête à destination des enseignants du troisième degré des établissements d'enseignement secondaire situés en province de Namur ;
- Préparer et soumettre, en mai-juin 2019, une enquête à destination des enseignants de Bloc 1 des établissements du Pôle de Namur ;
- Planifier un suivi de cohorte des étudiants de Bloc 1 des établissements du Pôle de Namur qui aura lieu en septembre 2019 et février 2020.

De son côté, le GT 2 « Les journées dédiées à l'orientation » s'est réuni 4 fois en 2018-2019 pour avancer dans la conception d'un recueil de fiches-outils à destination des enseignants du secondaire. Ces fiches-outils se veulent pratiques et complètes et ont pour but de donner aux enseignants toutes les informations et ressources nécessaires pour mettre en place des activités d'aide à l'orientation dans le cadre de leur cours (conseils, documents pour l'enseignant, documents à compléter par l'élève,...).

Afin d'identifier un délai pour la réalisation des premières fiches, le GT a commencé par définir un mode de fonctionnement du groupe pour la création de celles-ci avant d'établir un rétro-planning (ci-dessous) qui convienne à tous les membres du groupe et corresponde à la réalité quotidienne de chacun.

Dates	Tâches à réaliser
Réunion du 17/10/18	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des ressources à disposition des membres du GT pouvant être utilisées pour rédiger les fiches- Création de la liste des thématiques pouvant être abordées dans les fiches
Réunion du 05/12/18	<ul style="list-style-type: none">- Définition du mode de fonctionnement du GT pour la réalisation des fiches-outils- Réalisation du rétro-planning
Décembre 2019 - Janvier 2020	<ul style="list-style-type: none">- Création et alimentation d'un dossier partagé dans Google Drive pour mettre en commun les ressources- Réflexion individuelle préparatoire aux trois questions à aborder à la réunion de janvier 2019
Réunion du 16/01/2019	<ul style="list-style-type: none">- Définition des rubriques pour le classement des fiches dans le

	<p>recueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Priorisation des fiches à créer - Définition du canevas type des fiches
Février-Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de ressources extérieures supplémentaires - Rédaction d'une fiche-exemple par un sous-groupe de 3 personnes issues du GT (coordinatrice et deux conseillers en orientation)
Réunion du 27/03/19	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation au GT et amélioration de la fiche-exemple - Répartition des 12 fiches à rédiger entre les membres du GT
Avril-Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction individuelle des fiches - Accompagnement des membres du GT dans la rédaction par la coordinatrice du projet
Réunion 09/19	Mise en commun des fiches rédigées par chacun
Octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Lissage du langage - Mise en page graphique des fiches
Novembre 2019	Relecture des fiches par des extérieurs
Réunion 01/20	Validation de l'ensemble des fiches par le GT
Février 2020	Impressions des fiches
Fin mars 2020	Journée de sensibilisation à destination des enseignants du secondaire

En 2018-2019, les actions qui ont été réalisées sont les suivantes. Celle-ci correspondent au rétro-planning établi par le GT :

- Élaboration d'une liste de fiches-outils pertinentes à rédiger ;
- Recherche et mise en commun de documents/ressources existants en lien avec ces fiches ;
- Définition des rubriques dans lesquelles classer les différentes fiches ;
- Définition du canevas type des fiches ;
- Réalisation d'une fiche exemple et formulation de conseils pour la rédaction des autres fiches ;
- Répartition des fiches à rédiger entre les membres du GT ;
- Rédaction de 12 autres fiches de manière individuelle sous la coordination de la conseillère pédagogique en charge du projet (en cours de réalisation).

Afin d'approfondir le sujet et d'être plus à même d'accompagner les différents groupes de travail « Coup de pouce » dans leurs réflexions, la conseillère pédagogique en charge du projet « Coup de pouce » a participé à plusieurs rencontres en lien avec la transition secondaire-supérieur :

- Journée d'étude « Testing précoce, remédiation et aide à la réussite » organisé par l'HENALLUX et l'HELMO (11/10/2018) ;
- Journée scientifique du Pôle de Bruxelles « Construire un projet d'enseignement flexible et innovant face à la diversité croissante des étudiants et de leurs parcours » (07/12/18) ;

- Présentation des outils en matière d'orientation à la Cité des métiers de Charleroi (20/11/2019).
- Matinée « orientation » à destination des élèves de 5^{ème} général de six écoles secondaires organisé à l'IND de Philippeville (06/02/19) ;
- Les « Rendez-vous de la (ré)orientation » organisés par le Pôle de Namur et la CDM de Namur (7 séances en février et mai 2019) ;
- Workshop « Du secondaire au supérieur » organisé par le Pôle Liège-Luxembourg (30/04/2019).

1.2. Aide à la réussite et innovation pédagogique

Formation, accompagnement et support pédagogique des enseignants

La première journée pédagogique du Pôle académique de Namur a été organisée le 23 mai 2019 sur le site de Gembloux Agro-bio Tech-ULiège et avait pour thématique « Les méthodes actives au service de la motivation des étudiants ». Cette journée avait pour objectifs de :

- mettre en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du Pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite ;
- conseiller, former et encadrer les enseignants et conseillers pédagogiques du pôle désireux d'innover dans leurs cours en vue de favoriser la réussite des étudiants.

Pour cette première édition, 136 enseignants, issus de 12 des 13 établissements du Pôle, ont participé à la journée.

L'organisation de la journée avait été confiée à un groupe de travail issu du CDES coordonné par la conseillère en didactique du Pôle et composé de 5 membres issus d'établissements différents (GxABT-ULiège, HEAJ, HENALLUX, ITN-PS et UNamur) représentant trois types d'institutions d'enseignement supérieur : université, haute école et promotion sociale.

Trois temps de travail différents ont été organisés dans cette journée :

- Une conférence renversée de Jean-Charles Cailliez qui a permis de montrer aux participants qu'il est possible de rendre actif un grand groupe dans un auditoire à la disposition fixe ;
- Un marché pédagogique mettant en avant la pratique de quatre méthodes actives (la classe inversée, l'approche par projet, l'utilisation de systèmes de vote et la simulation) par des enseignants du Pôle. Au total, 13 enseignants ont présenté leurs dispositifs relatifs à une méthode active. Ceux-ci étaient issus de GxABT-ULiège (2), la HEAJ (2), la HEPN (2), l'HENALLUX (3) et l'UNamur (4) ;
- Des ateliers réflexifs en lien avec les quatre méthodes actives permettant d'approfondir la réflexion quant à la pertinence pour les participants d'appliquer une de ces méthodes dans leurs cours.

Cette journée pédagogique était également le point de départ pour la création de groupes de réflexion pédagogique qui seront accompagnés en 2019-2020 par la conseillère en didactique du

Pôle. Au total, 50 enseignants issus de dix établissements du Pôle différents se sont inscrits aux cinq groupes proposés suivant la répartition décrite dans le tableau ci-dessous.

Thématique du groupe de réflexion	Nombre d'inscrits
Classe inversée	27
Approche par projet	12
Simulation	8
Systèmes de vote	6
Réflexion pédagogique transversale	21

Afin de préparer au mieux le rôle d'accompagnement de ces groupes à partir de la rentrée 2019-2020 et de s'informer par rapport à l'innovation pédagogique, la conseillère en didactique du Pôle a participé à des rencontres à destination des enseignants au cours de l'année académique 2018-2019 :

- Formation pédagogique PUNCH « Le Voting, comment interagir avec votre auditoire ? » à l'UNamur (15/11/18) ;
- Journée d'étude de l'IRDENa à l'UNamur (18/12/18).

1.3. Orientation et réorientation

1.3.1. Formation ReBOND – sessions de février et d'avril

La formation ReBOND propose aux étudiants en décrochage un programme de formation et de réorientation au second quadrimestre de l'année académique. Depuis 2015, la coordination de cette formation est assurée par Gentiane Boudrenghien, conseillère en (ré)orientation du pôle. L'accompagnement des étudiants est pris en charge par des conseillers issus de différents établissements du Pôle (cette année : HEAJ, HENALLUX, HEPN et UNamur) et par la coordinatrice de la formation. Dans la suite de ce rapport, le terme « équipe ReBOND » désigne l'ensemble de ces personnes (les conseillers et la coordinatrice).

Comme l'année académique dernière, deux sessions de la formation ont été organisées en 2019. Suite à l'approbation du Conseil d'Administration du Pôle académique de Namur du 9 novembre 2018, deux modifications ont été apportées à ces sessions 2019.

Premièrement, la session de février a été raccourcie de 4 semaines (passage d'une durée de 15 à 11 semaines). Ce raccourcissement a permis de répondre à une question soumise par le CA du Pôle lors de l'évaluation des projets du PAN : comment alléger le dispositif de ReBOND février ? Il a également permis d'être davantage en accord avec un bon nombre d'étudiants ReBOND qui chaque année estiment être parvenus au terme de leur réflexion sur leur projet dans le courant du mois de mai. Enfin, ce raccourcissement a permis aux conseillers ReBOND de s'investir davantage dans la session

d'avril. En effet, le nombre d'étudiants n'ayant cessé d'augmenter depuis la création en 2015 de cette dernière session et s'étant stabilisé en 2019 au niveau des chiffres les plus élevés des dernières années, il est devenu nécessaire que plus de deux conseillers s'y investissent. Le fait que la session de février se soit terminée plus tôt a permis une moindre durée de chevauchement entre les deux sessions et dès lors a facilité l'investissement des conseillers dans chacune des sessions. C'est notamment à la révision du programme de la session de février du fait de ce raccourcissement que l'équipe ReBOND s'est attelée durant le 1^{er} quadrimestre.

Deuxièmement, le programme de la session d'avril a été légèrement revu afin de tenter de répondre au mieux aux besoins des étudiants. Plusieurs des étudiants qui envisagent la formation ReBOND ont déjà fait part par le passé de leur besoin d'une aide en termes de méthodologie de travail. Une unité d'enseignement en la matière était déjà présente en session de février, mais pas encore en session d'avril. Elle fait à présent partie intégrante également du programme de cette deuxième session. En conséquence de ces modifications du programme tant de la session de février que de celle d'avril, le montant des frais d'inscription demandés à l'étudiant a été ajusté. Jusqu'à présent, ces frais étaient de 50€ en session de février et de 20€ en session d'avril. Afin que la différence entre les frais des deux sessions soit représentative de la différence entre les nombres d'heures de cours au programme des deux sessions, ainsi que de la différence entre les coûts engendrés par chaque session, les frais d'inscription de la session d'avril ont été augmentés de 20€ à 30€.

Voici un premier bilan chiffré de ces deux sessions¹. D'une part, la session de février a accueilli 42 étudiants. Tous ces étudiants étaient inscrits dans un établissement du Pôle académique de Namur (1 étudiant de GxABT-ULg, 3 étudiants de la HEAJ, 22 étudiants de l'HENALLUX, 2 étudiants de la HEPN et 14 étudiants de l'UNamur). Parmi les 42 étudiants inscrits, 40 ont présenté leur pré-jury en avril, et 34 ont présenté leur jury final en mai ou en juin² (soit 81% des étudiants inscrits à cette session de février ; en 2018, ce taux était de 86% et en 2017, de 76%). Parmi ces derniers, 6 étudiants ont été proclamés en fin de formation pour avoir en plus réussi tous les cours au programme (en 2018, ils étaient 4).

D'autre part, la session d'avril a accueilli 26 étudiants. Tous ces étudiants étaient inscrits dans un établissement du Pôle académique de Namur (3 étudiants de la HEAJ, 12 étudiants de l'HENALLUX et 11 étudiants de l'UNamur). Parmi les 26 étudiants inscrits, 26 ont présenté leur pré-jury début juin, 26 ont remis leur travail écrit pour le jury de fin juin (soit 100% des étudiants inscrits à cette session d'avril ; en 2018, ce taux était de 84% et en 2017, de 96%) et 25 l'ont défendu oralement (un étudiant ne l'a pas présenté oralement pour raisons de santé). Parmi ces 25 étudiants, 5 ont été proclamés en fin de formation pour avoir en plus réussi tous les cours au programme.

¹ Comme les sessions précédentes, les sessions 2019 feront l'objet d'un bilan plus approfondi dans le cadre du rapport d'activités spécifique aux offres d'accompagnement en matière de (ré)orientation envoyé chaque année au CA du Pôle. Ce bilan plus approfondi nécessite notamment la récolte de données auprès des étudiants un an et demi après leur sortie de la formation ReBOND.

² Comme nous l'avions anticipé en préparant le raccourcissement de la session de février, certains étudiants ont exprimé le besoin de plus de temps pour explorer et valider leur nouveau projet. La possibilité leur a été offerte de présenter leur jury en juin, c'est-à-dire en même temps que les étudiants de la session d'avril. Trois étudiants sur les 42 inscrits en session de février ont ainsi profité de cette flexibilité apportée au dispositif et ont postposé leur jury.

Ainsi, en 2018, 68 étudiants au total se sont inscrits au dispositif ReBOND (en 2018, ils étaient 74 et en 2017 ils étaient 69). Parmi ceux-ci, 60 étudiants ont présenté leur jury final en juin (soit 88% des étudiants inscrits ; en 2018, ce taux était de 85% et en 2017 il était de 84%). Quarante-huit professionnels extérieurs au dispositif ont accepté de participer aux jurys ReBOND.

Pour terminer, afin de mieux cerner certaines difficultés rencontrées par le public des étudiants ReBOND et surtout les pistes qui peuvent leur être indiquées pour qu'ils trouvent des solutions, la coordinatrice de la formation a participé à la journée organisée en collaboration par le Pôle académique de Namur et le Pôle Liège-Luxembourg sur l'enseignement supérieur inclusif le 15 mars dernier. En effet, les étudiants ReBOND sont un public qui cumule fréquemment plusieurs difficultés, en matière d'orientation mais également en termes psychologiques, en termes de troubles de l'apprentissage, etc.

1.3.2. Rendez-vous de la (ré)orientation

Les Rendez-vous de la (ré)orientation sont le fruit d'une collaboration entre le Pôle académique de Namur et la Cité des métiers de Namur. Il s'agit de séances d'information organisées au second quadrimestre qui visent à permettre aux étudiants en réflexion sur leur (ré)orientation de découvrir :

- les différents types de formation
- les métiers en pénurie et d'avenir
- des outils permettant de rechercher de l'information par soi-même

Ces séances d'information sont organisées depuis un certain temps déjà dans le cadre de la formation ReBOND. Depuis 2017, elles ont été ouvertes à tous les étudiants du Pôle en questionnement quant à leur (ré)orientation, ainsi qu'aux conseillers du Pôle intervenant en 1^{ère} ligne en matière de (ré)orientation. Elles sont organisées à deux reprises, dans la mesure où elles font partie intégrante du programme de chaque session ReBOND. Cette année académique, la première session s'est déroulée du 19 février au 1^{er} mars, la seconde du 30 avril au 10 mai. Par rapport à l'année académique précédente, les changements suivants ont été apportés, après l'aval du Conseil d'administration du Pôle académique de Namur du 19 décembre 2018.

Premièrement, le programme a été revu afin d'informer le plus largement possible sur les différentes possibilités de formation, et ce, de manière neutre et objective. Concrètement, une séance sur la reprise d'une formation en secondaire a été ajoutée. Quant à la séance sur les métiers en uniformes (qui existait déjà précédemment sous la forme d'une participation au Security Day organisé par l'ITN), son organisation a été revue en rassemblant en un lieu neutre différents intervenants en mesure chacun d'informer sur un de ces métiers en uniformes, ainsi que sur la formation permettant d'y accéder. Voici les intitulés des sept séances d'information au programme en 2019.

- 1) L'université, la haute école et l'enseignement supérieur des arts
- 2) La promotion sociale
- 3) L'IFAPME
- 4) Les formations en secondaire
- 5) Les métiers en uniformes
- 6) Les métiers en pénurie et d'avenir

7) Des outils pour s'informer

Le deuxième changement apporté concerne la communication sur les Rendez-vous de la (ré)orientation. Cette communication a été renforcée et concentrée sur les étudiants en questionnement sur leur orientation. Concrètement, nous avons remis des affiches ainsi que des folders présentant le programme des Rendez-vous aux différent(e)s personnes/services auquel(le)s s'adressent les étudiants en questionnement sur leur orientation, c'est-à-dire les conseillers et services de première ligne des différents établissements du Pôle, le Service Info études, la Cité des Métiers de Namur, le SIEP, le CEFO et Infor jeunes. A cette communication vers les personnes/services auquel(le)s s'adressent les étudiants, s'est éventuellement ajoutée une communication directe par mail aux étudiants des établissements du Pôle, uniquement dans les établissements qui avaient donné leur accord pour une telle communication.

Comme les années précédentes, les 68 étudiants des deux sessions de la formation ReBOND 2019 ont participé à ces différents Rendez-vous de la (ré)orientation, étant donné que cela faisait partie de leur programme de formation. Au-delà de ces participants, 11 étudiants du Pôle non inscrits à ReBOND et deux conseillers ne prenant pas part au dispositif ReBOND se sont inscrits chacun à un ou plusieurs Rendez-vous. Ces chiffres sont plus élevés que ceux des années académiques précédentes, mais restent néanmoins très faibles par rapport à la population des étudiants du Pôle.

1.3.3. Entretiens individuels

L'offre d'entretiens individuels à destination des étudiants en questionnement sur leur (ré)orientation est assurée par différents conseillers : conseillers de 1^{ère} ligne des différents établissements du Pôle, conseillers en orientation des services assurant des missions d'information et d'orientation au sein ou en dehors de ces établissements et conseillers ReBOND. Ce point analyse uniquement les entretiens réalisés par les conseillers ReBOND.

Lors des entretiens, ces conseillers ont à gérer la diversité des publics et des besoins en matière de (ré)orientation. Pour certains étudiants, il s'agit de faire le point pour parfois aboutir rapidement à un nouveau choix. Pour d'autres, il s'agit de rester dans leurs études tout en continuant à réfléchir à leur orientation. Pour d'autres enfin, il s'agit d'envisager la formation ReBOND. Dans chacun de ces trois cas de figure, le travail réalisé en entretien permet de bien cerner les besoins de l'étudiant et de discuter avec lui de différentes pistes pouvant y répondre. Mais ce travail ne s'arrête pas nécessairement là. En particulier pour les étudiants pour qui la formation ReBOND ne représente pas une piste pertinente, un accompagnement individuel va bien souvent se mettre en place et impliquer un suivi durant plusieurs entretiens afin de permettre à l'étudiant d'avancer dans sa réflexion sur son projet d'études et de métier.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres relatifs à ces entretiens réalisés par les membres de l'équipe ReBOND³, et ce, en fonction de l'établissement dans lequel sont inscrits les étudiants. Il distingue deux types d'entretiens :

³ Deux précisions importantes. Premièrement, ce sont principalement les conseillers ReBOND qui ont réalisé ces entretiens. En effet, la coordinatrice ne reçoit en session de février que les étudiants extérieurs au Pôle. Par contre, en session d'avril, les demandes internes au Pôle et relatives à ReBOND sont réparties entre les conseillers et la coordinatrice. Deuxièmement,

- ceux menés avec les étudiants dont la demande de départ concerne la formation ReBOND ;
- ceux menés avec les étudiants dont la demande de départ concerne un questionnement sur leur (ré)orientation, mais pas spécifiquement la formation ReBOND.

Cette distinction tient au fait que selon les fonctions qu'ils exercent dans leur institution, certains conseillers vont être amenés à mener le premier type d'entretien uniquement, d'autres le second, d'autres encore les deux. Au sein du premier type d'entretiens, deux sous-catégories sont distinguées selon que l'étudiant s'inscrit finalement ou non à une des sessions de la formation ReBOND. Cette distinction permet d'isoler les 68 étudiants reçus en entretien qui ont finalement rejoint le dispositif ReBOND et qui sont donc déjà comptabilisés au point 1.3.1. du présent rapport. Outre ces 68 étudiants (en noir dans le tableau ci-dessous), ce sont 102 étudiants (en rouge dans le tableau ci-dessous) qui ont dès lors été reçus en entretien, qui ne se sont pas inscrits à la formation ReBOND pour diverses raisons, mais dont la demande a néanmoins été prise en charge (chiffre identique à celui de l'année académique 2017-2018). Selon les cas, cette prise en charge peut avoir été menée en un seul entretien ou peut avoir impliqué un suivi sur minimum 2-3 entretiens.

		HEAJ	HENALLUX	HEPN	UNamur	GxABT-ULg	Extérieurs au Pôle	Total
Nombre d'étudiants dont la demande de départ concerne ReBOND	Nombre d'étudiants qui s'inscrivent à ReBOND	6	34	2	25	1	0	68
	Nombre d'étudiants qui ne s'inscrivent pas à ReBOND	17	7	0	20	0	7	51
Nombre d'étudiants dont la demande de départ concerne un questionnement sur leur (ré)orientation, mais pas spécifiquement ReBOND		0	45	5	0	0	1	51
Nombre total d'étudiants reçus en entretien⁴		23	86	7	45	1	8	170
Nombre total d'étudiants reçus en entretien hors du dispositif ReBOND⁵		17	52	5	20	0	8	102

1.3.4. Ateliers de réflexion sur son orientation au 1^{er} quadrimestre

Ce dispositif, organisé à partir de l'année académique 2019-2020, entre la mi-novembre et la fin janvier, vise à accompagner l'étudiant dans sa réflexion sur les stratégies possibles à mettre en place

certaines des conseillers ReBOND ont plusieurs casquettes au sein de leur établissement (ex : conseiller ReBOND et conseiller du Service d'Aide à la Réussite) et ce sont ces différentes casquettes qui les amènent à réaliser ces entretiens. Les chiffres présentés dans le tableau correspondent à l'ensemble des étudiants reçus en entretien suite à un questionnement sur leur orientation, quelle que soit la casquette qu'a a priori le conseiller au moment de l'entretien. En effet, les conseillers ReBOND considèrent que l'expérience et l'expertise développées dans le cadre de la formation ReBOND sont pour beaucoup dans leur capacité à gérer ce type d'entretiens.

⁴ = somme de toutes les catégories détaillées dans le tableau

⁵ = somme des deux catégories en rouge dans le tableau

face au problème/défi d'orientation qu'il rencontre, une des stratégies à cette période de l'année étant la réorientation au 15 février. En 2018-2019, l'équipe ReBOND s'est attelée à concevoir le dispositif. Celui-ci a ensuite été présenté au CDES et ajusté selon les suggestions de ses membres.

Le dispositif concerne tout étudiant en questionnement sur son orientation :

- qui envisage éventuellement de se réorienter au 15 février
- qu'il ait ou non arrêté de suivre les cours de la formation dans laquelle il est inscrit
- quelle que soit l'année d'études dans laquelle il est inscrit.

L'étudiant qui s'inscrit au dispositif s'engage à participer à ses deux composantes : les six ateliers collectifs et le suivi individuel. Les points suivants seront travaillés lors des ateliers collectifs :

- 1) Les différentes possibilités pour mettre à profit le reste de l'année académique en cas de questionnement sur son orientation
- 2) Information sur la réorientation au 15 février : balises, possibilités, stratégies, dates...
- 3) Exploration de soi et des formations : vue d'ensemble des possibilités de formation
- 4) Exploration de soi et des métiers : tri des cartes
- 5) Exploration de soi et des métiers : Hexa3D
- 6) Exploration de soi : bilan de compétences ou exploration de ses valeurs

Quant au suivi individuel, il vise à proposer et soutenir les démarches de l'étudiant (rencontrer des professionnels, faire des stages d'observation, aller suivre des cours, etc.), ainsi qu'à l'accompagner dans sa réflexion afin de faire le point sur soi et sur les formations et métiers envisagés.

Pour ceux qui, au terme du dispositif, prévoient de se réorienter au 15 février, il sera proposé qu'ils remettent fin janvier au conseiller qui les a accompagnés individuellement le dossier de motivation qu'ils devront ensuite remettre à l'établissement dans lequel ils souhaitent se réorienter. Ils auront ainsi un retour sur ce dossier avant de le remettre à cet établissement.

Le dispositif débutera mi-novembre. Les ateliers collectifs seront organisés de la mi-novembre à la mi-décembre, en horaire décalé afin de permettre la participation d'étudiants qui continuent à suivre leur formation en parallèle. Les entretiens individuels seront planifiés de mi-novembre à mi-février, selon les besoins des étudiants.

La participation de la conseillère en (ré)orientation du Pôle de Namur à la Journée scientifique du Pôle de Bruxelles « Construire un projet d'enseignement flexible et innovant face à la diversité croissante des étudiants et de leurs parcours » (07/12/18) a alimenté les réflexions dans la phase de conception de ce dispositif.

1.3.5. Page web relative à la (ré)orientation

La page web relative à la (ré)orientation a pour objectif d'apporter des réponses valides et régulièrement mises à jour aux questions que se pose un étudiant en doute sur son orientation. Elle permet ainsi de centraliser en un seul endroit les informations concernant la (ré)orientation, notamment en renvoyant vers les différentes sources d'informations existantes.

Durant l'année académique 2018-2019, une analyse d'autres outils web (ex : Mes études.be) a été menée afin d'identifier les éventuels points de recouvrement avec notre propre projet, notre objectif étant que la page web relative à la (ré)orientation du Pôle soit complémentaire et non redondante par rapport à ces autres outils. Une fois finalisé, le projet sera présenté au Conseil d'administration du Pôle, dans le courant de l'année académique 2019-2020. Cette page web traitera des cinq grandes questions ci-dessous :

- « *Quelles études et formations après le secondaire ?* »
- « *Je me sens perdu(e) / J'ai envie de prendre du recul, que puis-je faire ?* »
- « *J'ai un projet d'études ou j'ai choisi mon orientation, comment puis-je m'y préparer ?* »
- « *Etre étudiant aujourd'hui, que faut-il savoir ?* »
- « *Comment m'orienter ou me réorienter ?* »

Par ailleurs, dans l'attente de la création de cette page web, un carnet d'informations utilisé dans le cadre de la formation ReBOND a été retravaillé et mis à jour. Il a ensuite été mise en forme par la chargée de communication du PAN, déposé sur le site web du PAN et distribué aux conseillers de 1^{ère} ligne qui, au sein des différents établissements du Pôle, reçoivent des étudiants en questionnement quant à leur orientation. Ce carnet présente les différentes options qui s'offrent à un étudiant qui se pose des questions sur son choix d'études et qui envisage d'abandonner, ainsi que différents lieux où trouver de l'information pertinente.

1.3.6. Partage d'expériences entre conseillers en orientation et de 1ère ligne

L'objectif est d'organiser des rencontres entre conseillers en orientation et de 1^{ère} ligne afin de permettre un partage d'expériences entre différents membres du personnel du Pôle confrontés à des étudiants en questionnement sur leur orientation. Etant donné que cet objectif fait à présent pleinement partie des tâches du conseiller en orientation du projet FSE DIORES, la coordinatrice de la formation ReBOND participe aux tables rondes multi-partenariales de DIORES et y représente l'équipe ReBOND.

Pour terminer, à titre d'apport transversal pour l'ensemble des projets liés à la (ré)orientation, la conseillère en (ré)orientation du PAN prend part au groupe de travail « Coup de pouce » lié à l'orientation et a participé à la présentation des outils en matière d'orientation à la Cité des métiers de Charleroi (20/11/2019).

2. Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel

Le CA n'a pas demandé qu'une Commission « Mobilité intra-pôle des étudiants » soit réunie pour travailler sur cette mobilité des étudiants, notamment la réorientation des étudiants en cours d'étude et le passage d'un bachelier professionnalisant à un master universitaire. Ce travail pourra être réalisé en année académique 2019-2020 si le CA en marque le souhait.

3. Mobilité internationale

3.1. Promotion de la mobilité IN

3.1.1. Programme « *Integration weeks* »

Le programme d'intégration des étudiants en mobilité IN a été organisé pour la 4^e fois, du 03 septembre au 14 septembre 2018. Il avait pour but d'accueillir les étudiants Incoming au sein de leurs établissements d'accueil, de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise (et de la Belgique) et de les mettre en relation avec les étudiants belges en leur proposant des cours de français langue étrangère (ou des tables rondes en anglais pour les étudiants francophones) et des activités culturelles et de rencontre. Pour cette 4^e édition, le programme a accueilli 65 étudiants originaires de 20 pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique, d'Océanie et d'Afrique, répartis comme suit : 6 HEAJ, 8 Henallux, 3 HEPN, 1 IMEP, 47 UNamur.

3.1.2. Programme « *Integration days* »

Le programme *Integration days* a été organisé pour la seconde fois les 30 et 31 janvier 2019. Il avait pour objectif d'accueillir les étudiants étrangers inscrits au 2^e quadrimestre dans un établissement membre du PAN et de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise grâce à des activités de découverte de Namur et de sa région. Pour cette deuxième édition, 44 étudiants incoming, originaires de 17 pays, ont participé à ces deux journées d'intégration (GxABT-ULiège (4), HEAJ (6), HENALLUX (11), UNamur (23)). Le programme adapté selon l'expérience de 2018 a récolté des avis très favorables des étudiants incoming et des membres de la commission « mobilité internationale ».

3.1.3. Activités culturelles

Dans la continuité des deux programmes d'intégration, deux activités culturelles ont également été organisées au cours de l'année académique pour les étudiants IN : une visite des Grottes de Han et du Château de Vêves a été proposée le 27 octobre 2018 (42 inscrits) ; une visite de Waterloo et de l'abbaye de Villers-la-Ville a été organisée le 27 avril 2019 (33 inscrits).

3.1.4. Cours de français langue étrangère

Afin de favoriser l'apprentissage du français, des cours de FLE à destination des étudiants IN des membres du pôle ont été organisés aux 1^{er} et 2^e quadrimestres par les établissements de promotion sociale. Au total, 11 étudiants ont participé à ces cours au 1^{er} quadrimestre (4 HEAJ, 2 Henallux, 5 IMEP) et 8 au 2^e quadrimestre (4 Henallux, 1 IMEP et 1 GxABT-ULiège).

3.1.5. Information et sensibilisation sur l'Union européenne

Une conférence-débat sur le thème « Immigration : menace ou opportunité » a été organisée par le bureau du Parlement européen, avec la collaboration de la commission « mobilité internationale », le 28/02/19 à l'UNamur.

Cinq séances d'information sur l'Union européenne ont également été programmées en mars et avril 2019 pour les étudiants des établissements du pôle. Les thèmes ciblés étaient : « L'Union européenne au quotidien : quel impact dans notre vie de tous les jours? », « L'évolution des arts et du numérique au sein de l'Union européenne » et « Environnement et biodiversité au sein de l'Union européenne ». Ces séances étaient animées par le bureau Europe Direct du BEP. Elles ont cependant eu peu de succès : deux d'entre elles ont dû être annulées faute d'un nombre minimum de 5 inscrits et le nombre de participants aux trois autres était très faible.

3.2. Développement de partenariats

3.2.1. Information sur les partenariats des membres du Pôle

Les membres de la commission « mobilité internationale » ont informé de certaines visites de partenaires étrangers et missions internationales lors des réunions de la commission. Cette information n'est toutefois pas systématisée au sein de la commission car ses membres ne sont pas informés de l'ensemble des missions internationales de leur institution. L'information quant aux missions internationales importantes aux institutions membres du pôle peut être transmise par les membres du Conseil d'administration.

3.2.2. Conventions de partenariat

La mise à jour du listing des conventions de partenariat IN et OUT a été demandée aux membres de la commission « mobilité internationale » et réalisée par les représentants des hautes écoles et de l'ESA. Les opportunités d'établir des conventions de partenariat IN et OUT élargies dans certains domaines d'enseignement pourraient être étudiées une fois le listing des partenariats complété par les universités, si le CA en marque le souhait.

4. Information sur les études

4.1. Information sur les formations des membres du pôle

Le listing des formations (bachelier et master) organisées par les membres du pôle, mis à jour en collaboration avec la commission « information sur les études » est disponible sur le site web du pôle.

4.2. Politique de communication du pôle

Un groupe de travail, formé au sein du CA, a été chargé de définir la politique de communication du pôle. Celui-ci a mis en évidence les éléments suivants. Premièrement, un nombre important

d'étudiants et de membres du personnel ne savent pas actuellement que le pôle existe/ce qu'est le pôle ; par ailleurs, la communication externe (institutions publiques, employeurs, partenaires internationaux, population) a été peu développée jusqu'à présent. Il convient donc de travailler sur le déficit actuel d'information, collectivement au niveau du pôle, et individuellement au sein de chaque établissement. Deuxièmement, une communication sur le pôle ne devrait pas renvoyer uniquement vers les institutions membres du pôle, ce qui n'aurait pas de plus-value. Troisièmement, compte tenu de l'offre de formation incomplète au sein du PAN, il serait intéressant d'avoir une communication qui mette en évidence les complémentarités et synergies entre établissements du pôle.

Le groupe de travail a proposé de fonder la communication sur des grands défis sociétaux, (par exemple big data, vieillissement, éducation, santé, innovation, culture et art, environnement, entrepreneuriat...) et de montrer en quoi les valeurs que le pôle défend peuvent y répondre à travers les formations organisées par ses membres. Dans un premier temps, il convient donc de définir précisément quelles sont les valeurs portées par le PAN et les missions qu'il se donne et d'identifier ces grands domaines/défis sociétaux. Pour ce faire, une journée de réflexion des membres du Conseil d'administration et des directeurs de promotion sociale sera organisée le 04/09/2019 et animée par un consultant en méthode créative, afin de définir ensemble ces valeurs, missions et thématiques rassemblant les membres du PAN.

La commission « information sur les études » attend les balises définies en termes de politique de communication du pôle pour réaliser les brochures d'information sur les études et membres du pôle, si le CA lui en confie la mission.

5. Accompagnement des étudiants à besoins spécifiques

5.1. Rapport annuel des activités de la Chambre de l'ESI

Conformément au décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif, un rapport annuel des activités de la Chambre de l'ESI du pôle a été remis à la CESI.

5.2. Prise en charge des demandes de modification d'un PAI

Aucune demande de modification d'un plan d'accompagnement individualisé n'a été adressée à la Chambre.

5.3. Réflexion, échanges et élaboration d'outils communs

La Chambre de l'Enseignement supérieur inclusif s'est réunie à six reprises durant l'année académique 2018-2019. Elle constitue bien un cadre de partage d'expériences, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs pour les personnes en charge de l'accompagnement des

étudiants à besoins spécifiques au sein des établissements du Pôle, conformément aux missions définies par le décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif.

5.4. Formation continue des personnes en charge des étudiants à besoins spécifiques

La Chambre de l'ESI de Namur a collaboré avec la Chambre du Pôle de Liège-Luxembourg pour l'organisation de workshops à destination des personnes en charge des étudiants à besoins spécifiques au sein des établissements d'enseignement supérieur. Ces workshops ont pour objectif de développer l'expertise des accompagnants et de partager les bonnes pratiques et outils pour une meilleure prise en charge des étudiants à besoins spécifiques.

Le cycle de quatre workshops, débuté en année académique 2017-2018, sur le thème « les étudiants présentant des troubles psychologiques et/ou psychiatriques » a été poursuivi. Trois workshops d'une demi-journée ont ainsi été organisés les 12/10/18 et 15/03/19 sur les thématiques suivantes : la responsabilité de l'accompagnateur face aux étudiants souffrant de troubles psychologiques et/ou psychiatriques, les partenaires des régions liégeoises et namuroises et les échanges de bonnes pratiques quant à la posture de l'accompagnant et les outils. Si le nombre de participants du pôle de Namur était limité (entre 10 et 15), notamment en raison de l'organisation à Liège de ces workshops, la collaboration avec la Chambre de l'ESI du Pôle de Liège-Luxembourg a été fructueuse et riche d'échanges d'informations, d'outils et d'expérience.

5.5. Information et sensibilisation des étudiants à l'ESI

Une petite campagne de sensibilisation des étudiants quant à l'ESI et aux aménagements les plus courants a été organisée à l'initiative des étudiants membres de la Chambre de l'ESI et diffusée sur les pages Facebook des associations/cercles étudiants et du pôle chaque jour de la semaine du 06/05/19. La Chambre travaille par ailleurs sur la conception d'une campagne de sensibilisation à l'ESI à destination des étudiants plus conséquente, en collaboration avec le Service audio-visuel de l'UNamur et Félix Radu, jeune artiste humoriste belge. Celle-ci pourrait être lancée au cours de l'année académique 2019-2020, après validation du projet par le CA.

5.6. Information et sensibilisation des enseignants à l'ESI

Une enquête relative aux perceptions des enseignants quant à l'enseignement inclusif et de son impact sur l'évaluation a été menée au sein des universités et hautes écoles membres du pôle. Outre l'étude des perceptions quant à l'ESI, cette enquête avait également pour objectif de sensibiliser le personnel enseignant sur les aménagements possibles en matière d'ESI, en présentant une diversité d'exemples concrets d'handicaps et d'aménagements en adéquation avec ceux-ci. Elle pourra être également lancée au sein des écoles de promotion sociale du PAN en année 2019-2020 si celles-ci le souhaitent.

Au total, 184 personnes ont répondu à l'entièreté du questionnaire (taux de participation de 8%). L'enquête révèle que du point de vue des enseignants participant à l'enquête, la plupart des aménagements sont raisonnables sur le plan pédagogique. L'analyse des commentaires des

répondants montre cependant les freins à la mise en place de ces aménagements qu'ils identifient : d'une part, en termes de moyens (humains, financiers, techniques) et d'autre part quant à leurs représentations de l'inclusion, du monde professionnel et du type de handicap. L'enquête a ainsi permis d'identifier les difficultés et/ou réticences des enseignants quant à l'ESI, sur lesquelles la Chambre de l'ESI pourra se baser pour ses actions d'information et de sensibilisation futures.

Une synthèse des premiers résultats de l'enquête a été transmise aux membres du PAN pour diffusion auprès du personnel enseignant. Les résultats ont également été présentés dans le cadre d'un « Midi PUNCH » le 25/04/19. Une communication sur cette enquête a aussi été présentée fin août à Bordeaux au colloque EMELCERA sur le thème « accompagnement, médiation et altérités : de l'inclusion prescrite à l'inclusion réelle ». Les supports de ces communications sont disponibles sur le site web du PAN.

6. Insertion professionnelle

6.1. Dispositif étudiant-entrepreneur

Pour cette troisième année du dispositif, la commission prévue pour statuer sur les demandes de statut académique étudiant-entrepreneur et le comité de sélection LinKube se sont réunis à quatre reprises (octobre 2018, décembre 2018, février 2019, mai 2019) afin de statuer sur les demandes de statut académique d'étudiant-entrepreneur du Pôle et d'accès à l'incubateur étudiant LinKube. Au total, 25 étudiants (dans 27 projets entrepreneuriaux) ont obtenu le statut académique étudiant-entrepreneur. 25 nouveaux projets ont été présentés au comité LinKube ; parmi ceux-ci, 16 projets ont été acceptés et 32 étudiants ont ainsi intégré l'incubateur étudiant. Au total, en année académique 2018-2019, 35 projets ont été incubés. En date du 01/07/19, 26 projets font toujours partie de LinKube.

La Région wallonne continuera de financer l'incubateur-étudiant LinKube pour une période de trois ans, soit 2019, 2020 et 2021. Le pôle et les établissements concernés n'ont donc pas dû intervenir financièrement dans le projet LinKube comme prévu (10.000€ prévu dans le budget du PAN).

Un groupe de travail a été constitué concernant l'encadrement pédagogique des étudiants-entrepreneurs. L'accompagnement que propose actuellement le BEP aux étudiants au sein de LinKube étant un peu faible, voir inapproprié pour certains profils d'étudiants, le groupe de travail a pour objectifs d'une part d'identifier les cours pouvant être utiles et ouverts à l'ensemble des étudiants-entrepreneurs au sein du PAN et d'autre part d'élaborer un programme commun de formation à l'entrepreneuriat.

6.2. Activités de préparation à la recherche d'emploi

Le concours « mon mémoire en 180 secondes » a pour objectifs de préparer les jeunes diplômés à se présenter devant un employeur et de développer leurs compétences à faire un exposé simple concis et compréhensible par tous ; de favoriser la rencontre entre employeurs et jeunes diplômés ; et de favoriser les interactions entre monde professionnel et monde académique.

L'organisation du concours prévue le 25 octobre 2018 a dû être annulée en septembre faute d'un nombre suffisant de candidats. Il a néanmoins été décidé d'organiser une nouvelle fois le concours, le 24 octobre 2019, en renforçant les actions de communication auprès du public cible. Une présentation du concours a été faite auprès des étudiants de dernière année dans les différents établissements du PAN dès le mois de décembre. Des informations régulières ont été diffusées sur la page Facebook du pôle et il a été demandé à chaque établissement de distribuer des folders présentant l'événement lors de la remise des résultats des jeunes diplômés en juin et août. En date du 23/08/19, aucun étudiant n'a remis sa candidature pour participer au concours.

7. Le Pôle comme bassin de vie pour les étudiants et le personnel

7.1. Partage d'infrastructures et services aux établissements

7.1.1. Accès aux bibliothèques, infrastructures média, restaurants et cafétérias

La collaboration des établissements membres du pôle concernant l'accès aux bibliothèques et infrastructures média est poursuivie. La brochure répertoriant les bibliothèques et centres de ressources documentaires des membres du Pôle a été distribuée à chaque établissement. Les restaurants et cafétérias des établissements membres du pôle sont accessibles à tous les étudiants sur présentation de leur carte étudiant.

7.1.2. Mise à disposition de locaux durant les périodes de blocus

Au cours de l'année académique 2018-2019, des locaux ont été mis à disposition par l'UNamur et l'HENALLUX durant toutes les périodes de blocus afin de répondre à la demande des étudiants, sur base de l'évaluation réalisée l'année académique précédente.

7.2. Campagnes de sensibilisation

Les établissements membres et le pôle ont collaboré avec la Ville de Namur pour sensibiliser les kotteurs au tri des déchets. Aucun besoin particulier n'ayant été identifié au cours de l'année académique, la commission « vie étudiante » n'a pas organisé de campagne de sensibilisation.

7.3. Événements culturels et sportifs

7.3.1. Co-organisation d'une course pour le climat

Dans le cadre de la COP24, une course pour le climat a été co-organisée par la FUCID, Quai 22, le PAN et l'asbl Sport & Santé le 10 octobre 2018. Celle-ci a pour objectifs l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des participants aux enjeux climatiques d'une part, et la promotion de l'activité sportive d'autre part.

Il s'agit d'un parcours de 10km, à courir seul ou en équipe relais de deux ou quatre personnes, à travers les ruelles du centre historique de Namur, le long de la Sambre et dans le parc Marie-Louise. Un village associatif installé à l'Arsenal de l'UNamur, point de départ et d'arrivée de la course, rassemble des ONG, associations et kots-à-projets qui partagent leurs savoirs et leurs idées d'engagement pour le climat. Des animations tout long du parcours permettent au coureurs de tester leurs connaissances et d'en apprendre plus sur le climat dans une ambiance festive.

Cette seconde édition a rassemblé plus de 600 coureurs. Malgré les demandes, on constate la quasi absence de participation des étudiants et membres du personnel, à l'exception des ceux de l'UNamur.

7.4. Mobilité intra-pôle du personnel

En dehors de la diffusion d'offres d'emploi auprès des membres du pôle et sur la page web du pôle, à la demande d'établissements membres, aucune activité spécifique n'a été mise en place dans le cadre de la mobilité intra-pôle des membres du personnel.

8. Collaborations ente les membres du pôle

Coorganisation et codiplomation

Certains membres du Pôle ont obtenu de nouvelles habilitations en année académique 2018-2019. Aucune ne relève d'une coorganisation ou d'une codiplomation entre établissements du PAN.

9. Partenariats

9.1. FORM@NAM

Au cours de l'année 2018-2019, deux nouvelles formations continues ont été réfléchies et mises en œuvre avec FORM@NAM : les Rencontres Wallonnes du e-tourisme (RWET) et le certificat en e-tourisme et marketing digital. Le colloque (RWET) était une première en Wallonie et a rencontré un franc succès. Cet événement était l'occasion de faire la promotion de la deuxième nouvelle formation, le certificat en e-tourisme et marketing digital, lequel a été organisé de janvier à juin 2019.

Deux autres formations préexistantes ont intégré FORM@NAM, à savoir la formation en développement durable et la formation en Management Innovant des Organisations et Réseaux de Soins (MIORS) pour lequel un événement de diplomation et d'information a été également été coorganisé par FORM@NAM fin 2018.

Par ailleurs, l'asbl a pu acquérir et aménager un Living lab et un studio vidéo en vue d'encourager l'utilisation de procédés techno-pédagogiques innovants.

A côté de cela, FORM@NAM a l'opportunité, à l'initiative du BEP, de poursuivre son investissement dans l'action ESSAIMAGE, en étant partenaire associé du programme 9 Interreg.

D'un point de vue communicationnel, le site Internet de FORM@NAM et les réseaux sociaux ont été développés et la visibilité des FC coorganisées par les partenaires a été renforcée via leur réseaux et les « kits » de communication proposés par FORM@NAM à cet effet.

9.2. CDM

La collaboration avec la CDM a été poursuivie dans le cadre du projet DIORES (voir 9.3) et des activités en (ré)orientation. La CDM a co-organisé les « Rendez-vous de la (ré)orientation » et pris en charge certaines séances d'information, notamment en collaboration avec le CEFO. Elle a également mis à disposition des étudiants ReBOND la liste des milieux professionnels et entreprises avec lesquels elle a des contacts. Enfin, la CDM a organisé des visites de milieux professionnels à la demande des conseillers ReBOND.

La responsable de la cellule emploi de l'UNamur a organisé des séminaires dans les locaux de la CDM concernant soit la création d'activités, soit les questions relatives à la rédaction de CV et la structuration d'une lettre de motivation.

Par ailleurs, le Pôle a participé aux réunions du Conseil d'administration de la CDM ainsi qu'à différents groupes de travail relatif à l'axe « orientation » et l'axe « formation » de la CDM dans le cadre du développement de cette dernière et de la mise en place effective de la coordination de son offre de service.

9.3. DIORES

Porté par la Province de Hainaut, via la Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet, dans le cadre de la Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens, le projet DIORES a pour objectif de renforcer l'information et l'orientation en matière d'accès à l'enseignement supérieur par la mutualisation des ressources existantes et la mise en place de dispositifs et d'outils innovants et performants. Il repose sur un partenariat entre les services académiques d'orientation des pôles académiques hainuyer, de Liège-Luxembourg et de Namur, les « Carrefour-Emploi-Formation-Orientation » (CEFO) et les Cités des Métiers de Charleroi, Namur et Liège, dans le but d'optimiser l'information et l'orientation en matière d'enseignement supérieur.

Le projet DIORES vise ainsi à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur en renforçant l'information et l'orientation au sein des Cités des métiers (CDM) et des Carrefours Emploi Formation Orientation (CEFO) et de sensibiliser leur public aux études supérieures. Il est co-financé par l'Agence FSE pour une période de 4 ans, du 01/01/2017 au 31/12/2020.

En ce qui concerne le PAN, le conseiller en orientation pour le projet DIORES, a mis en place les activités décrites ci-dessous au cours de l'année académique.

9.3.1. Entretiens programmés à la CDMN et au CEFO de Marche-en-Famenne

Lors de ces entretiens, le conseiller DIORES identifie les besoins des usagers pour établir avec eux un projet académique et/ou professionnel. Il répond également aux différentes questions relatives à l'enseignement supérieur et renvoie certaines demandes vers des services plus spécifiques et adéquats.

9.3.2. Organisation de deux tables rondes multi-partenariales (février et mai 2019)

Les Tables Rondes Multi-partenariales DIORES sont des moments d'échanges entre les acteurs de l'Enseignement Supérieur et ceux de l'Insertion Socio-professionnelle, d'un même territoire. La première édition avait pour objectif que les intervenants se rencontrent et présentent leurs champs d'action. La deuxième avait pour finalité d'identifier certains besoins et d'envisager les possibilités de collaborations en mettant l'accent sur les actions existantes.

9.3.3. Séance d'information sur le Décret Paysage animées aux CEFO de Jambes, Nivelles et Marche-en-Famenne

Cette séance d'information a été élaborée par l'équipe DIORES pour que les Conseillers CEFO aient de plus en plus de connaissances relatives à l'Enseignement Supérieur et qu'ils puissent répondre davantage aux questions des usagers.

9.3.4. Séance d'information « Et si j'enseignais? » organisée à la CDMN et aux CEFO de Jambes et de Marche-en-Famenne

Une séance d'information sur le métier d'enseignant a été élaborée par le conseiller DIORES et des conseillers CEFO. Cette collaboration a permis d'apporter aux usagers de l'information sur les études supérieures et sur le marché de l'emploi.

9.3.5. Participation aux groupes de travail préparant des séances d'informations sur les métiers de l'Horeca, les métiers de l'agronomie et une action à destination des parents (début 2020)

Sur base de différents besoins identifiés en début d'année avec la Cité des Métiers de Namur, le conseiller DIORES a organisé des groupes de travail pour créer des actions d'information et d'orientation à destination du public. Ces actions seront proposées durant l'année académique 2019-2020 et seront co-animées avec des conseillers CEFO.

9.3.6. Animation d'ateliers collectifs sur la connaissance de soi à destination des jeunes et des adultes

À la demande de la Cité des Métiers de Namur, les Conseillers DIORES ont créé deux ateliers collectifs sur la connaissance de soi. Une première version à destination des jeunes (15 – 25 ans) et une seconde à destination des adultes. Ces animations permettent aux usagers de réfléchir sur leurs traits de personnalité, leurs réussites, leurs compétences et leurs valeurs pour les mettre en lien avec un projet d'orientation.

9.3.7. *Participation au groupe de travail « orientation » du projet Coup de pouce du PAN*

Dans le cadre du projet Coup de pouce du PAN, le conseiller DIORES a participé aux différentes réunions du groupe de travail relatif à l'orientation du projet « Coup de pouce » et a collaboré à la création des fiches d'activités à destination des enseignants du secondaire.

9.3.8. *Intégration en CEFO - Formations Formaform*

Pour qu'il puisse répondre convenablement aux différentes demandes des usagers dans le cadre des entretiens programmés, le conseiller DIORES s'est formé à différents outils en orientation.

9.4. **Collaborations avec d'autres pôles**

Des collaborations avec d'autres pôles ont été développées en année académique 2018-2019, dans le cadre du projet DIORES, avec le pôle hainuyer et le pôle de Liège-Luxembourg (voir 9.3.), et dans le cadre de l'enseignement supérieur inclusif, avec le pôle de Liège-Luxembourg (voir 5.4).

9.5. **Autres partenariats**

Outre ces partenaires, le pôle a poursuivi ses collaborations avec différents partenaires locaux dans le cadre de plusieurs de ses projets : la Ville de Namur, la Province de Namur, le BEP, InforJeunes, NEW, Les Grignoux et le TRAKK.

COMMUNICATION

1. **Création et développement d'outils de communication**

1.1. **Développement et mise à jour du site Web**

Le site web du PAN a été régulièrement mis à jour concernant les informations sur les membres, les activités organisées par le pôle et les outils d'orientation.

1.2. **Création et mise à jour des réseaux sociaux**

Les réseaux sociaux existants (Facebook et Twitter) ont été alimentés régulièrement des activités organisées par l'équipe du PAN, par ses membres ou par des partenaires locaux. Actuellement, la page Facebook du pôle compte 1351 (soit +257 abonnés en année 2018-2019) répartis comme suit : 43% de 18-24 ans, 28% de 25-34 ans, 14% de 35-44 ans, 10% de 45-54 ans, 3% de 55-64 ans. Les interactions sur le compte Twitter ont été interrompues depuis le départ de la chargée de

communication. La page LinkedIn a été alimentée concernant le concours MM180 et la journée pédagogique du pôle. Celle-ci ne compte actuellement que 69 abonnés.

1.3. Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle

Deux newsletters ont été éditées en septembre et décembre 2018. Elles présentaient les « actualités », c'est-à-dire une synthèse des activités récemment organisées par le pôle d'une part, et « l'agenda » des activités et événements à venir d'autre part.

Il avait été décidé par le Conseil d'administration que les deux premières newsletters de cette année académique seraient diffusées à l'ensemble des membres du personnel dans chaque établissement, mais cela n'a pas été le cas. Les newsletters prévues pour les mois de mars et juin n'ont pas été réalisées en l'absence de chargé de communication au sein de l'équipe du PAN.

1.4. Réalisation de brochures d'informations

La réalisation de brochures d'information a été suspendue dans l'attente des orientations et balises définies par les membres du CA et les directeurs de promotion sociale lors de la Journée au vert du 04/09/19.

Un document de présentation du pôle a toutefois été réalisé pour faire la promotion du pôle lors de l'événement Promsoc'Day auquel le pôle participe le 31/08/2019.

2. Campagne de communication des projets et activités du pôle

2.1. Supports de communication

Des supports de communication (affiches, email, brochures, programmes) ont été réalisés pour la promotion des différentes activités organisées par le pôle, explicitées dans la 1^{ère} partie de ce rapport.

2.2. Promotion du pôle

Le pôle a loué un stand de promotion à l'occasion de l'événement Promsoc'Day. Organisé le 31/08/2019, place d'Armes à Namur, celui-ci a pour objectif de promouvoir les écoles de promotion sociale namuroise. A cette occasion, le pôle a loué un stand afin de faire la promotion du pôle et d'informer sur les établissements membres.

GOUVERNANCE

1. Assemblée générale

Le planning d'activités ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2019 ont été présentés à l'Assemblée générale du pôle le 9 novembre 2018. Les comptes de l'ASBL pour l'exercice 2018 ont été approuvés par l'Assemblée générale en date du 1^{er} mars 2019.

2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'ASBL s'est réuni à six reprises durant l'année académique 2018-2019 afin d'assurer le bon fonctionnement, la gestion et le développement de l'ASBL.

3. Conseil d'orientation stratégique

Le Comité AXUD, qui rassemble les forces vives namuroises, constitue le Conseil d'orientation stratégique du pôle de Namur. Le plan stratégique 2017-2020 avait été présenté au Comité AXUD le 08/06/2018, à titre consultatif. Les co-présidents du pôle sont membres du comité et participent régulièrement aux réunions de celui-ci.

4. Commissions et groupes de travail

Cinq commissions sont aujourd'hui permanentes au sein du pôle (le CDES, la commission « mobilité internationale », la commission « informations sur les études, la commission « vie étudiante » et la Chambre de l'ESI). Les autres commissions ou groupes de travail sont constitués de manière temporaires selon les besoins et projets du pôle, avec des missions spécifiques.

Au cours de l'année académique 2018-2019, le CDES, la commission « mobilité internationale », la Chambre de l'ESI, ainsi que les trois groupes de travail « Coup de pouce », l'équipe ReBOND, le groupe de travail « dispositif étudiant-entrepreneur » et le groupe de travail « MM180 » se sont réunis à plusieurs reprises afin de poursuivre leurs travaux.

5. Equipe de l'ASBL

5.1. Composition de l'équipe

Au cours de l'année académique 2018-2019 :

- Julien Coquel a été engagé comme conseiller en orientation pour le projet DIORES à partir du 01/09/18.

- Le contrat de travail de Nathalie le Maire, en tant que conseillère pédagogique du projet « Coup de pouce », à mi-temps à durée déterminée conclu le 19/09/17 et venant à échéance le 19/09/18 a été modifié en contrat de travail à durée indéterminée.
- Caroline Viatour a démissionné de son poste de chargée de communication en date du 11/03/19.

L'équipe du Pôle est actuellement composée de :

- Gentiane Boudrenghien : conseillère en (ré)orientation (1ETP - CDI)
- Julien Coquel : conseiller en orientation pour le projet DIORES (0,5 ETP – CDD)
- Julie Failon : directrice (1 ETP - CDI)
- Nathalie le Maire : conseillère didactique (0,5 ETP - CDI) du pôle et conseillère pédagogique pour le projet « Coup de pouce » (0,5 ETP – CDI)

Le descriptif de fonction pour le poste de chargé de communication devra être défini en fonction des orientations décidées par le CA.

5.2. Formations continues des membres de l'équipe

En année académique 2018-2019, les membres de l'équipe du pôle ont suivi les formations ci-dessous.

Julien Coquel :

- Formation de trois jours « Accompagner le changement professionnel » proposée par FormaForm (4/04/19, 25/04/19 et 09/05/19)
- Formation de deux jours « Conduire des entretiens avec efficacité » proposée par FormaForm (03/05/19 et 10/05/19)
- Formation à l'outil d'orientation "Explorama", proposée par TQ16 (14/05/19)
- Formation de trois jours « Pratiques narratives : redevenir auteur de sa vie professionnelle » proposée par FormaForm (28/05/19, 04/06/19 et 11/06/19)

Julie Failon :

- Formation « Pratique de la statistique avec SPSS » organisée par le SMCS de l'UCLouvain (5 demi-jours du 07/01/19 au 11/01/19)

Nathalie le Maire :

- Formation de trois jours « Des cordes à votre ARC : stimuler l'intelligence collective et accompagner le changement » donnée par le CFIP (04/10/18, 08/11/18 et 06/12/18) ;
- Formation de deux jours « Être superviseur » donnée par l'Université de Paix à Namur (25/10/18 et 29/11/18) ;
- Formation « Pratique de la statistique avec SPSS » organisée par le SMCS de l'UCLouvain (5 demi-jours du 07/01/19 au 11/01/19)
- Formation de deux jours « La conduite de réunion » donnée par La ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente (07/02/18 et 28/02/18).